



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE du Jeudi 25 Mai 2023



POUR VOUS AIDER
À Y VOIR PLUS CLAIR,
**SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?**



Le syndicat qui a l'œil sur tout.

Retrouvez le Guide des Droits du SNU actualisé ici
<https://www.snuteffsu.fr/pole-emploi/guide-des-droits>

Suppression d'API pour C'zam

Projet sur les fonctions support : le but est de simplifier les process pour les améliorer et mieux servir le réseau

Installation d'un outil national unifié, qui est un catalogue de demandes. La région Occitanie basculera d'API vers C'zam en novembre. Ce projet paraît technique mais il doit faciliter la vie des agents !

Le **SNU**, s'il n'est pas hostile au projet qui au moins unifie les pratiques, alerte fortement sur l'évaluation individuelle des collègues des fonctions supports, et sur l'autodiagnostic, non obligatoire, qui pourtant fait partie des indicateurs pour la prime de performance des REA. Rappelons surtout la possibilité de ne pas partager l'autodiagnostic avec son N+1 sans pour autant subir de pression. Enfin, le **SNU** alerte sur l'impact et le risque de réductions des effectifs.

Expérimentation télétravail

La Direction précise que les expérimentations en cours vont continuer mais qu'il ne sera plus possible d'y rentrer. Le **SNU** alerte sur les expérimentations pour lesquelles les risques de dérives sont nombreux et qui ont motivé la non signature de l'avenant par notre Organisation Syndicale.

Agents publics

Le **SNU** demande un point concernant les lauréats des sélections internes de 2019 et 2022 et alerte sur la nécessité que toutes et tous aient un poste. La Direction propose de réenclencher un accompagnement pour ceux qui n'ont pas de poste.

Le **SNU** restera vigilant pour que tous les collègues qui ont eu les sélections obtiennent enfin un poste.

Heures écartées et heures supplémentaires

Le **SNU** alerte sur le taux trop important d'heures écartées sur certaines DT notamment la DT 31. Le **SNU** s'insurge sur les mesures prises qui ont consisté, non pas à diminuer la charge de travail qui est pourtant prévu dans l'accord QVT, mais à remettre en main propre un courrier aux agents de retour à une maîtrise de leur temps de travail sous peine d'avoir une injonction de retour aux heures fixes. La Direction indique que l'objectif est une forte baisse des heures écartées notamment sur les DT 31, 66 et un peu moindre sur le 82/46.

Le **SNU** alerte également sur la nécessité de mieux réguler la répartition du paiement des heures supplémentaires entre les territoires et entre les catégories de personnel. Le **SNU** propose aussi que la déduction des heures dans le compteur HQ soit faite dès que la récupération est posée et donc avant sa prise effective. Le **SNU** alerte les collègues sur la nécessité de solliciter leurs managers en vue de demander des heures supplémentaires.

BDE

Il va y avoir une BDE non Managers avant l'été. Elle sera moins importante que celle de début d'année. Le **SNU** peut vous accompagner dans votre projet de mobilité, n'hésitez pas à contacter vos élu-es **SNU** sur chaque territoire.

Questions Diverses : Alarme silencieuse et partenaires, Bureau des psychologues

Alarme silencieuse et collègues de cap emploi : Le **SNU** relance la nécessité que l'alarme silencieuse soit à disposition des collègues de cap emploi lorsqu'ils travaillent dans nos locaux et intime la direction de trouver une solution pour contourner le problème technique.

Psychologue du Travail du site de Souillac : le **SNU** demande d'accélérer les travaux validés par la Direction.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

@SNUPEOCCITANIE

@snupeoccitanie

snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snuteffsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie